

**BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS SUR LES
PERFORMANCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

NEWSLETTER
PREMIER TRIMESTRE 2026



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère des Finances
et du Budget

NEWSLETTER
1er trimestre 2026

Table des matières

Actualités économiques et perspectives	2
<i>Croissance économique et inflation: le Togo affiche une forte résilience</i>	2
<i>Performance économique robuste de 2014 à 2025</i>	3
Actualités budgétaires	4
<i>Amélioration continue du solde budgétaire</i>	4
<i>Maîtrise de la gestion de la dette publique</i>	4
<i>Poursuite des efforts de consolidation budgétaire</i>	5
<i>Renforcement de la transparence</i>	6
Coopération Togo – Institutions de Bretton Woods	7
<i>Revue conjointe du portefeuille Banque mondiale</i>	7
Inclusion financière	8
<i>Rapport annuel sur la situation de l'inclusion financière</i>	8
<i>Nouvelle stratégie d'inclusion financière 2026-2030</i>	8
Togo, destination des grands évènements internationaux	9
<i>8ème édition des rencontres du Marché des Titres Publics (UMOA) à Lomé</i>	9
Climat des affaires	10
<i>Création d'entreprises</i>	10
Togo face aux effets du conflit au Moyen-Orient	11
<i>Adoption d'une démarche prudente et responsable pour limiter les effets</i>	11
Secteur agricole: renforcement de la filière cacao	12
<i>Adhésion du Togo au nouvel accord international sur le cacao (AIC 2026)</i>	12
<i>Nouveau centre de traitement de Cacao construit à Blitta</i>	12

Croissance économique et inflation: le Togo affiche une forte résilience

Croissance et résilience au cœur des échanges du Conseil national du crédit (CNC)

Le Conseil national du crédit (CNC) du Togo a tenu le 23 mars sa première session ordinaire de l'année 2026, sous la présidence du Ministre des Finances et du Budget, **Monsieur Essowè Georges BARCOLA**.

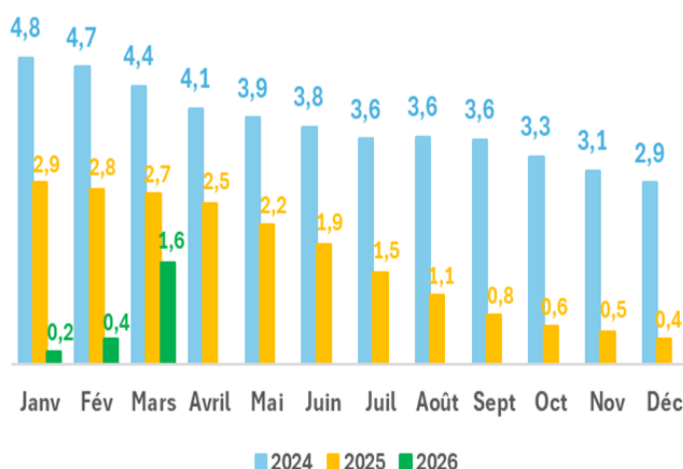
Cette rencontre a réuni les différents acteurs du monde économique togolais pour faire le point sur la situation de l'économie.

Le taux de croissance économique attendu en 2026 est de 6,5% contre 6,2% en 2025. Le Ministre BARCOLA a souligné que la croissance économique devrait s'accélérer en 2026, dans un contexte de stabilité des prix et de soutenabilité budgétaire.

Pour 2026, le Ministre BARCOLA a encouragé les acteurs à intensifier leurs initiatives pour relever les principaux défis de l'heure, notamment : (i) augmenter l'offre de produits et instruments financiers innovants pour financer les projets d'énergies renouvelables et (ii) accroître les financements aux entreprises agroalimentaires pour valoriser la production nationale et réduire la dépendance aux importations alimentaires coûteuses.



Evolution de l'inflation 2024-2026 (en %)



Inflation en hausse modérée au 1^{er} trimestre

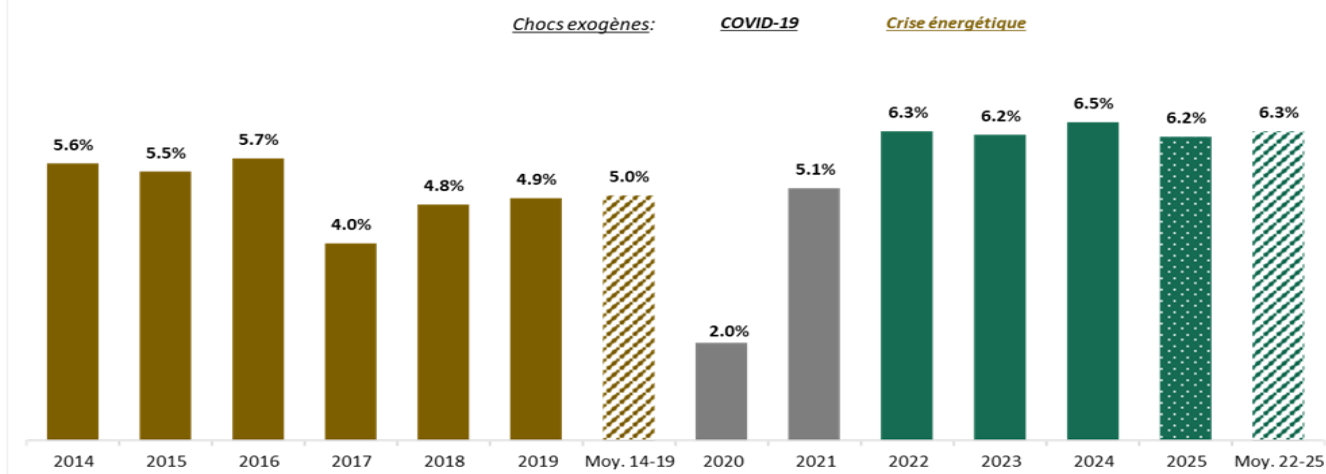
En mars 2026, l'inflation au Togo a connu une légère hausse avec un taux de 1,6% en glissement annuel. Cette hausse est principalement portée par les coûts du logement, de l'énergie (l'électricité et les combustibles), des services et des produits alimentaires.

Malgré la hausse des prix du logement et de l'énergie, l'inflation globale reste sous contrôle et est maintenue sous le seuil de 3% retenu au sein de l'UEMOA.

Cette maîtrise résulte de la politique de stabilisation des prix du gouvernement et du soutien à la production agricole dans un contexte international marqué par des incertitudes. Il faut noter que l'inflation projetée pour 2026 est de 1,8%, après 0,4% en 2025.

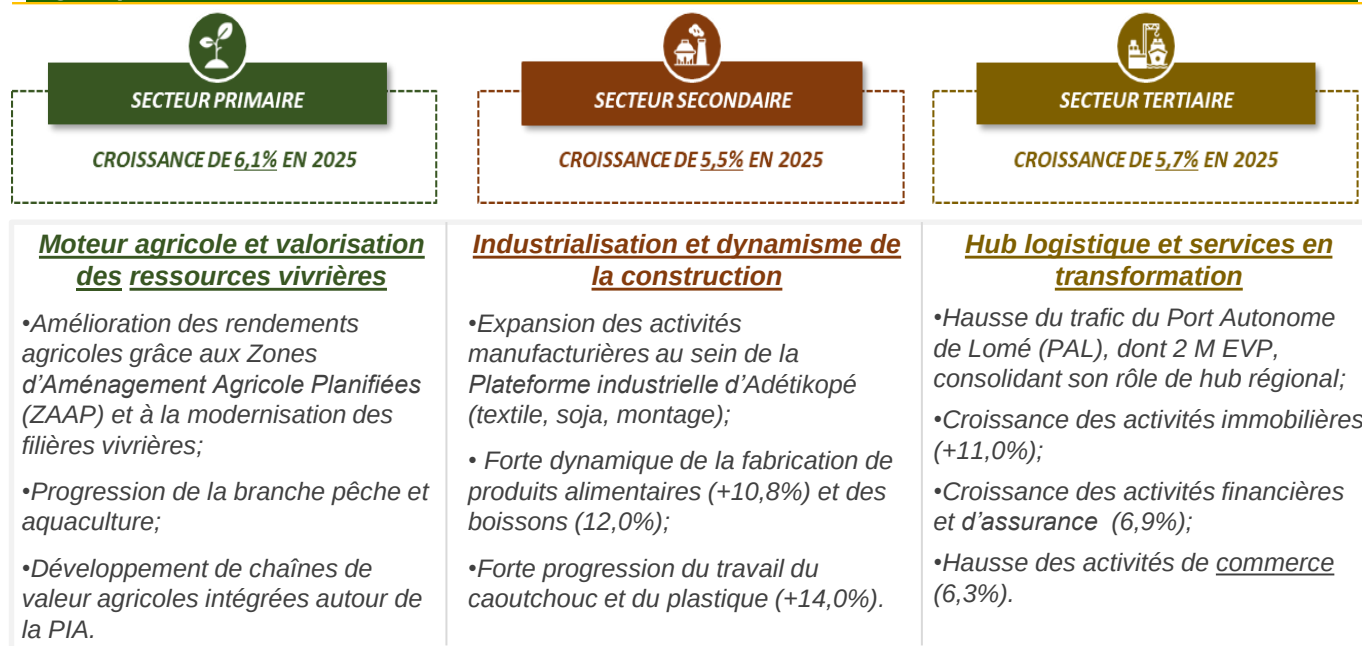
Performance économique robuste de 2014 à 2025

Une économie résiliente face aux différents chocs: aperçu de l'évolution historique de la croissance réelle de l'économie togolaise sur les 10 dernières années



➔ Le Togo poursuit sa dynamique économique après avoir franchi pour la première fois le cap des 6 000 Mds de FCFA de PIB en 2024 (6 458 Mds contre 5 954 en 2023), le PIB a atteint 6 995 Mds de FCFA en 2025, confirmant une trajectoire de croissance solide et soutenue.

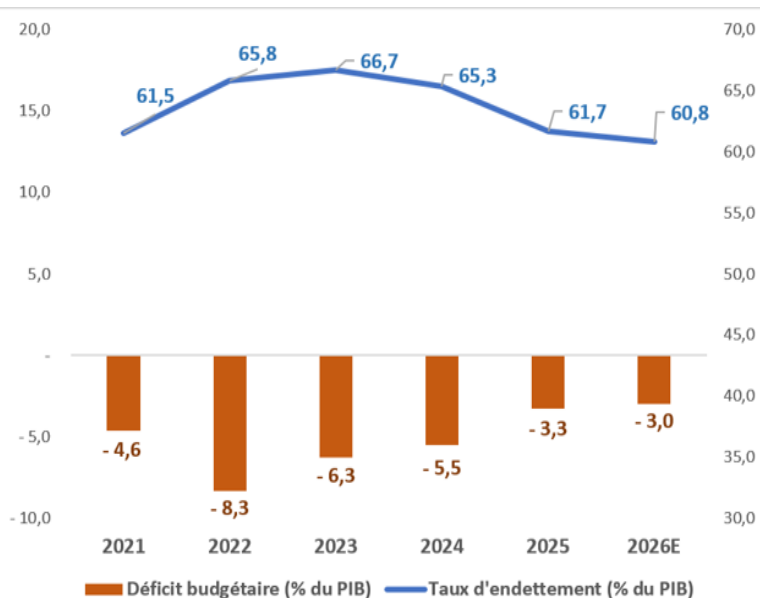
Une croissance soutenue par le positionnement stratégique du Togo comme puissance agricole et hub logistique



Le Togo consolide une croissance inclusive et diversifiée, portée par la Feuille de Route gouvernementale 2020-2025, grâce à son rôle de puissance agricole, son dynamisme industriel autour de la PIA et sa position stratégique de hub logistique avec le Port Autonome de Lomé. Cette dynamique conforte le rôle du Togo comme pôle de croissance régional et partenaire stratégique attractif pour les investisseurs.

Amélioration continue du solde budgétaire

Evolution du déficit budgétaire et de la dette publique (% du PIB)



Le déficit budgétaire global est passé de 8,3% du PIB en 2022 à 3,3% en 2025 et se stabiliserait à 3% à partir de 2026.

Cette tendance observée est le résultat d'un effort de maîtrise des dépenses et d'amélioration des recettes, deux leviers essentiels pour renforcer la crédibilité budgétaire du pays.

Le niveau d'endettement suit la même tendance sur la période et reste en dessous du seuil de 70% du PIB fixé au sein de l'espace UEMOA. La dette publique est estimée à 61,7% du PIB en 2025 et se situerait à 60,8% à fin décembre 2026 selon les prévisions.

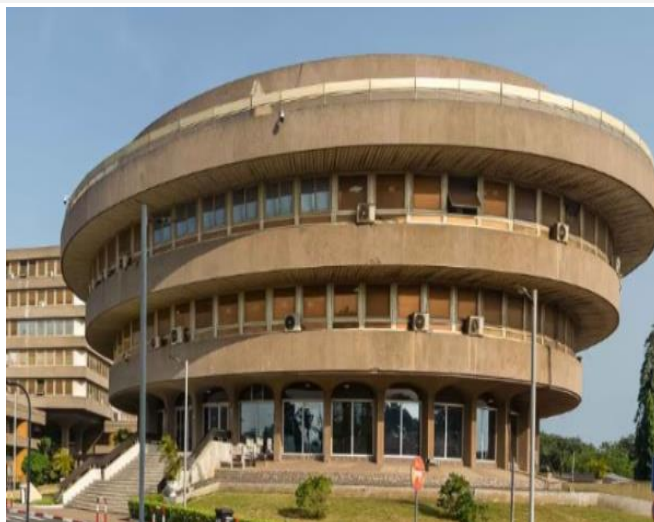
Maitrise de la gestion de la dette publique

Au 31 mars 2026, la gestion de la dette publique du Togo est maîtrisée avec un ratio d'endettement maintenu sous le seuil de 70% du PIB fixé par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, s'établissant à un niveau estimé à 60,8% du PIB. Cette viabilité repose sur une gestion budgétaire rigoureuse soutenue par le programme FEC du Fonds Monétaire International (FMI).

Le Gouvernement s'est fixé un objectif visant à équilibrer progressivement la dette intérieure et la dette extérieure qui se situent respectivement à 29,6% du PIB et 31,2% du PIB à fin mars 2026.

Le Trésor public togolais a été également très actif sur le marché financier régional (UMOA-Titres). Les sorties sur le marché régional au premier trimestre ont permis au Togo de mobiliser 49,5 milliards de FCFA.

Le Gouvernement s'est fixé un objectif de mobilisation sur le marché des titres estimé à environ 463,5 milliards de FCFA pour l'exercice 2026, afin de financer les investissements structurants, les dépenses sociales et le remboursement de la dette.



ACTUALITES BUDGETAIRES (1/2)

Poursuite de l'effort de consolidation budgétaire

Le plan d'ajustement budgétaire repose sur deux piliers essentiels: la rationalisation des dépenses publiques et une meilleure mobilisation de recettes

RATIONALISATION DES DEPENSES PUBLIQUES

OBJECTIF

RÉDUCTION DES DÉPENSES COURANTES DE 15,1% DU PIB EN 2023 À 13,7% EN 2030

MESURES

- ✓ Programme de sortie progressive des subventions, coûteuses pour les finances publiques du pays
- ✓ Utilisation parcimonieuse des deniers publics, en refusant quasi-systématiquement l'octroi de crédits supplémentaires
- ✓ Rationalisation des investissements publics
- ✓ Réduction de la charge d'intérêt, via la mobilisation de financements concessionnels

MEILLEURE MOBILISATION DE RECETTES

OBJECTIF

AUGMENTATION DES RECETTES DE 0,5% DU PIB PAR AN, PENDANT TOUTE LA DURÉE DU PROGRAMME FMI ET AU DELÀ

MESURES

- ✓ Amélioration de la capacité de l'OTR pour lever l'impôt, notamment via le déploiement d'outils numériques
- ✓ Réduction des exonérations fiscales les moins efficaces, notamment au niveau de la TVA
- ✓ Projet d'élargissement de l'assiette fiscale à des secteurs encore peu exploités, tels que le numérique ou le secteur minier
- Conception d'une stratégie de mobilisation de recettes à moyen-terme, dans le cadre du programme

Le Togo se montre prompt à réaliser un effort budgétaire conséquent dans le cadre du programme conclu avec le FMI. Cet ajustement conséquent permet au déficit budgétaire de 2025 d'atteindre 3,5%, avant de rentrer dans les normes communautaires à partir de 2026.

Renforcement de la transparence



Le Togo réalise sa première enquête sur le budget ouvert

En février 2026, le Togo a réalisé sa première enquête sur le budget ouvert, pour jauger le niveau de transparence budgétaire, à l'échelle internationale. Initiée par l'**International budget partnership (IBP)**, cette enquête a consisté, pour le Gouvernement, à évaluer avec le regard de la société civile, le dispositif de gestion des finances publiques, en appréciant la transparence, l'implication du public et des citoyens au processus budgétaire et le contrôle institutionnel du budget de l'Etat.

La participation à cet exercice a ainsi permis d'apprécier l'alignement du contenu des principaux documents budgétaires, sur les normes internationales requises en matière de transparence budgétaire et de publication des documents. Ce nouvel exercice du budget ouvert renforce davantage le contrôle du citoyen sur la gestion des finances publiques et rassure les partenaires techniques et financiers sur la crédibilité et la transparence budgétaires.



Le Togo élabore son budget citoyen, exercice 2026

Depuis 2020, le Togo poursuit l'élaboration, la publication et la diffusion du budget citoyen pour rendre le budget accessible à tous les citoyens afin de leur permettre de faire valoir leur droit de regard et de veille.

A travers ce document, le citoyen peut évaluer et apprécier à leur juste valeur les politiques publiques et formuler des recommandations pour la prise en compte de ses besoins. Il peut également exercer son rôle de contrôle dans le cadre du suivi des projets prévus au budget. Enfin, grâce aux informations budgétaires dont il aura pris connaissance, le citoyen pourra contribuer aux débats publics sur les sujets de développement et la reddition des comptes.

<https://finances.gouv.tg/budget-citoyen-2026/>

Revue conjointe du portefeuille Banque mondiale

La Banque mondiale félicite le Togo pour ses performances dans la sous-région



La revue conjointe du portefeuille des projets financés par le Groupe de la Banque mondiale au Togo s'est tenue le 05 mars 2026 à Lomé. Cette rencontre, qui a réuni les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets, a permis de faire le point global du portefeuille, d'identifier les contraintes et de proposer des solutions pour une mise en œuvre efficace et efficiente des projets en faveur des populations.

Le portefeuille de la Banque mondiale au Togo atteint un niveau record de 1,49 milliard de dollars USD, réparti sur 18 projets et programmes en cours de mise en œuvre, dont 10 nationaux et 8 régionaux. Ces interventions couvrent des secteurs stratégiques : emploi, énergie, gouvernance, agriculture, santé, éducation, développement local, protection sociale, eau, transports et développement urbain.

Le Représentant Résident de la Banque mondiale, **Monsieur Tony Verheijen**, a félicité le Togo pour ses performances exemplaires dans la sous-région, notant l'augmentation progressive de la taille du portefeuille au fil des années. Par ailleurs, entre 2020 et 2025, la Société Financière Internationale (SFI) a investi et mobilisé un montant record d'environ 320 millions de dollars pour soutenir le secteur privé togolais.

Afin d'améliorer la performance du portefeuille, les autorités ont pris des dispositions visant à lever les contraintes de mise en œuvre, renforcer l'efficacité opérationnelle des projets et accroître leur contribution au développement socioéconomique des populations.

Rapport sur la situation de l'inclusion financière

Le Gouvernement présente le rapport sur la situation de l'inclusion financière

Le Gouvernement a présenté le 19 février 2026 la situation de l'inclusion financière au Togo depuis 2021 et les perspectives pour renforcer le cadre institutionnel et opérationnel à travers une meilleure opérationnalisation de l'Observatoire de la qualité des services financiers du Togo (OQSF-TG).

Le taux d'inclusion financière est passé de 87,7% à 89,04% en 2024, positionnant le Togo au deuxième rang au sein de l'UEMOA. Cette progression s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) 2021-2025, adoptée en décembre 2021 pour renforcer l'accès des populations, notamment les plus vulnérables, aux services financiers formels.

Le Togo capitalise ces récentes avancées notamment avec le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) au cœur des initiatives. Sur la période, le FNFI a ainsi octroyé plus de 1,9 million de crédits pour un montant cumulé d'environ 117 milliards de FCFA ciblant principalement les femmes, les jeunes et les acteurs du secteur informel.



Nouvelle stratégie d'inclusion financière 2026-2030

Le Gouvernement a adopté un nouveau plan d'actions afin de consolider les acquis et d'améliorer la qualité des services proposés. Il s'agit notamment de:

1

L'élaboration d'une nouvelle Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) 2026-2030

3

La création d'un bureau d'innovation pour la promotion de la fintech

2

La préparation d'un projet spécifique en faveur des jeunes

4

Le renforcement de la gouvernance et de la gestion des risques dans les institutions de microfinance.



Microfinance, le pilier central de l'inclusion financière

L'inclusion financière sur les cinq dernières années a été soutenue également par l'expansion de la microfinance, le déploiement du mobile money et la digitalisation des services financiers. Le nombre de comptes ouverts auprès des institutions de microfinance et des établissements de paiement a progressé, élargissant l'accès aux services bancaires dans les zones rurales.

8ème édition des rencontres du Marché des Titres Publics (UMOA) à Lomé



La 8ème Rencontre du Marché des Titres Publics (REMTP) s'est tenue les 27 et 28 janvier 2026. Organisé par l'agence [UMOA-Titres](#), cet événement majeur de la finance sous-régionale a réuni plus de 200 décideurs et experts de l'espace UEMOA autour du thème central «*Marché des titres publics : consolidation des acquis et stratégies d'adaptation aux défis émergents*».

Trois allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture dont la dernière est celle du pays hôte représenté par le Ministre des Finances et du Budget, Monsieur Essowè Georges BARCOLA (au milieu de la photo).

Innovation majeure sur le Marché des Titres Publics : nouvelle plateforme UT

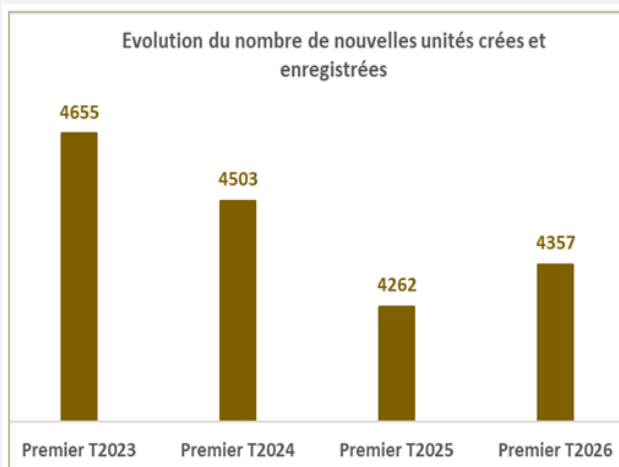
La plateforme officielle de cotation et de négociation (UT Marché) dédiée aux titres publics de la zone, a été mise en service à Lomé sous l'égide de UMOA-Titres pour garantir une plus grande transparence des prix, des transactions et du pricing des obligations.

Les titres publics de l'UMOA (Bons et Obligations du Trésor) s'échangent désormais sur la plateforme UT Marché lancée début 2026 pour moderniser et dynamiser le marché secondaire régional. Pour le suivi quotidien, les acteurs agréés (banques et SGI) utilisent cet outil pour la cotation en temps réel, tandis que le public peut consulter les indicateurs officiels.



Concernant le Togo, les ressources mobilisées sur le marché des titres permettent de soutenir les priorités du gouvernement dans des secteurs clés comme les infrastructures, l'agriculture, l'énergie ou la santé, contribuant ainsi à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie.

Création d'entreprises



Légère progression de création d'entreprises au 1^{er} trimestre 2026

Selon les données du Centre de formalités des entreprises (CFE), le nombre d'entreprises créées au Togo a enregistré une hausse de 2,2% en glissement annuel au premier trimestre 2026, par rapport à 2025. A fin mars 2026, 4 357 nouvelles entreprises ont été immatriculées, contre 4 262 sur la même période en 2025. Cette progression traduit une accélération des immatriculations et marque un rebond après une baisse de 5% observée entre les premiers trimestres 2024 et 2025.

La dynamique entrepreneuriale demeure largement dominée par les acteurs nationaux à hauteur de 3 457 entreprises créées par des Togolais, soit 80% du total, contre 900 créées par des étrangers. 1 254 entreprises sont détenues par des femmes, représentant 29% du total. Cette dynamique reste largement portée par le commerce, les services et le BTP.

Procédures et coûts de création d'entreprises: la création se fait au Centre de formalités des entreprises (CFE), en moins de 4 heures et de manière dématérialisée.

TOGO FACE AUX EFFETS DU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

Adoption d'une démarche prudente et responsable pour limiter les effets

Le Gouvernement anticipe sur les impacts de la crise

Le Conseil des ministres du 1^{er} avril 2026 a examiné les effets du conflit au Moyen-Orient sur l'économie togolaise. La guerre des Etats-Unis en Iran notamment a entraîné le blocus du détroit d'Ormuz qui est une voie maritime stratégique située entre l'Iran et Oman, par où transite environ 20% du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié mondiaux. Cette situation géopolitique tendue affecte l'économie mondiale.

Conscient des effets de la crise, le gouvernement togolais a décidé d'adopter une démarche prudente et responsable. Des réflexions ont été menées afin d'identifier les mesures adaptées pour préserver le pouvoir d'achat des populations notamment faire face aux défis de la hausse des coûts énergétiques et des pressions inflationnistes et pour maintenir la stabilité des finances publiques.



Risques potentiels de la crise pour le Togo

- ❑ **La hausse des prix des carburants et produits** : la dépendance du Togo aux importations pétrolières expose le pays à la flambée des prix des produits pétroliers, entraînant une probable augmentation du prix du carburant à la pompe, des transports et des produits de première nécessité.
- ❑ **La perturbation du commerce et transport maritime** : les tensions dans le détroit d'Ormuz perturbent les chaînes d'approvisionnement, augmentant les coûts du fret maritime. Ce qui pourrait affecter les activités du Port Autonome de Lomé.
- ❑ **Le coût des intrants agricoles surtout des engrais** : la crise affecte le prix des matières premières, y compris les engrais agricoles, essentiels pour le secteur agricole togolais.

Adhésion du Togo au nouvel accord international sur le cacao (AIC 2026)



Le Comité togolais de coordination pour les filières café et cacao annonce la signature du nouvel accord le 13 février 2026 à Genève en Suisse

Le Togo fait désormais partie des pays signataires du nouvel Accord international sur le cacao (AIC 2026). Le pays, à travers son Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), a signé ce texte le 13 février à Genève, en Suisse, lors de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

Contrairement aux précédents accords adoptés pour une période déterminée dont le dernier a été conclu en 2010, ce nouvel accord (AIC 2026) est établi pour une durée indéfinie, avec l'ambition de consolider la stabilité du secteur et de corriger ses déséquilibres structurels.

Objectifs majeurs de l'AIC 2026

1

Assurer un revenu vital : priorité absolue pour garantir une rémunération équitable aux producteurs face aux crises des cours mondiaux.

2

Contribuer à la transformation locale : encourager la création de valeur ajoutée par la transformation des fèves directement dans les pays producteurs.

3

Assurer la durabilité : Intégration de nouvelles dispositions pour une économie cacaoyère durable sur les plans économique, environnemental et social.

4

Diversifier les débouchés : promouvoir l'usage du cacao dans les industries cosmétiques, pharmaceutiques et agroalimentaires

L'accord entrera en vigueur dès sa ratification par au moins deux pays. Le [Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao \(CCFCC\)](#) suit activement l'évolution de ce processus au Togo.

Nouveau centre de traitement de Cacao à Blitta

Le Togo poursuit ses efforts pour améliorer la qualité de sa production cacaoyère. Un Centre de traitement post-récolte de cacao d'excellence est construit à M'Poti, dans la Préfecture de Blitta.

